

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto

5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto ON M2M 4K5
Téléphone : 866 311-8002

Rapport public

Date d'émission du rapport : 2 avril 2025

Numéro d'inspection : 2025-1057-0002

Type d'inspection :

Autre

Titulaire de permis : Norwood Nursing Home Limited

Foyer de soins de longue durée et ville : Norwood Nursing Home, Toronto

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu à l'extérieur aux dates suivantes : les 27 et 31 mars 2025 et le 1^{er} avril 2025.

L'inspection concernait :

- Demande n° 00139610 – Attestation annuelle des plans de mesures d'urgence non remise.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Rapports et plaintes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : ATTESTATION

Problème de conformité n° 001 Avis écrit en vertu de la disposition 1 du paragraphe 154 (1) de la *LRSLD* (2021).

Non-respect : du paragraphe 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto

5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto ON M2M 4K5
Téléphone : 866 311-8002

Attestation

Paragraphe 270 (3) Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que l'attestation annuelle des plans de mesures d'urgence soit présentée une fois par année au directeur. Le ministère des Soins de longue durée a signalé que le formulaire annuel d'attestation des plans de mesures d'urgence du foyer pour une année donnée n'avait pas été remis.

L'administratrice adjointe a reconnu que même si le formulaire d'attestation des plans de mesures d'urgence du foyer était signé et daté pour l'année en question, elle n'a pas trouvé de documents indiquant que le foyer l'avait présenté avant la date d'échéance.

Sources : Courriels et entretien avec l'administratrice adjointe.